

DECRET N° 2024/542 DU 17 NOV 2024
portant nomination du Coordonnateur National Adjoint du
Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de
Réintégration.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/090 du 02
mars 2018 ;

VU le décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du
Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de
Réintégration,

DECRETE

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **DZOZOM ALIENOU GUY ALAIN** est, à
compter de la date de signature du présent décret, nommé
Coordonnateur National Adjoint du Comité National de Désarmement, de
Démobilisation et de Réintégration.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus
par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la
procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en
anglais.

YAOUNDE, le 17 NOV 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY